

Gauré - Au fil de l'eau

Bulletin d'information du conseil municipal n°129

▪ **NAISSANCE**

Caliopé MARONESE le 07/12/2021

Tous nos vœux de bonheur à Caliopé et nos sincères félicitations aux parents.

▪ **DECES**

Katherine BATAILLE le 08/12/2021

Nous exprimons nos sincères condoléances à la famille de la défunte.

▪ **DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME**

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez adresser vos demandes d'autorisation d'urbanisme à la mairie de Gauré sous format électronique, en vous rendant à cette adresse <https://sve.sirap.fr/#/031215>.

Créez un compte et laissez-vous guider dans le remplissage des différents formulaires.

Les demandes concernées sont :

- Certificats d'urbanisme
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir

Les demandes au format papier sont toujours acceptées et sont à déposer en mairie.

▪ **LE TRANSPORT A LA DEMANDE**

Au printemps 2022, un nouveau service sera proposé à tous les habitants du territoire des Coteaux du Girou : le transport à la demande (TAD).

Accompagné et financé en partie par la Région Occitanie, ce service proposera la desserte de grands marchés de proximité et de la zone de l'Union :

- **Le lundi matin : marché de Bessières**
- **Le mercredi matin : marché de Saint-Sulpice-la-Pointe**
- **Le samedi matin : marché de Lavaur**
- **2 fois par semaine : desserte de la zone de l'Union (centre commercial, halle, clinique)**

Modalités d'accès au TAD

Le service sera accessible sur réservation uniquement, au moins 24 heures avant la date de transport souhaitée, via un numéro vert qui vous mettra en relation avec une plate-forme dédiée.

Le circuit définitif sera établi en fonction des réservations.

En fonction de ces dernières, toutes les communes de la C3G pourront être des lieux de passage.

Les heures précises de rendez-vous seront alors confirmées aux habitants concernés.

Seule restriction, les enfants de moins de 11 ans devront être accompagnés par un adulte.

Prix du ticket : 2€

▪ **APPLICATION PANNEAU POCKET**

La mairie de Gauré se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile « PanneauPocket », pour renforcer la communication et le lien social.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur vos smartphones ou tablettes.

L'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer « PanneauPocket » sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

L'application est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Vous pouvez donc dès à présent télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone, tablette ou ordinateur et vous abonner à Gauré (31590). Vous recevrez une notification dès que la mairie aura publié une information.